



A.T.T.E.S.T.A.T.I.O.N

Je soussigné, Gérard LIOT, Maire d'Aussac-Vadalle atteste que la nature des fonctions exercées par Monsieur Sébastien Chailloux au sein de la commune d'Aussac-Vadalle ne permet pas une activité sous la forme de télétravail.

Monsieur Sébastien Chailloux ne peut pas être placé en ASA compte tenu de la nécessité d'assurer ses fonctions actuellement.

Etablie à la demande de l'intéressé et fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Aussac-Vadalle,
le 08 avril 2021

Le Maire,
Gérard LIOT

